

LE MAG



A LA UNE

La Magie des fêtes
s'empare de la ville

Sommaire



3 EDITO

4 THAON bouge

- 4 Retour sur les événements passés
- 9 Vie commerçante : bientôt une nouvelle fromagerie
- 12 Le point sur les travaux

16 THAON s'engage

- 16 Aux petits soins pour nos séniors
- 18 Transports : une année qui roule !
- 23 Territoire zéro chômeur en route vers l'habilitation
- 29 Une charte pour le bien-être de nos animaux

24 THAON grand angle

- 30 Dossier : La magie des fêtes s'empare de la ville
- 32 Village de Noël, Marché de Noël, Saint Nicolas... des événements féériques
- 34 Une ville décorée et illuminée
- 36 Portrait de Christine Marchal, adjointe au Maire
- 38 Donnez une seconde vie à votre sapin

36 THAON pratique

- 40 Les offres d'emploi en cours
- 41 Le bilan 2022 des Comités de Proximité
- 42 Rencontre avec Philippe Charton, responsable adjoint au service Pilotage d'Opérations
- 46 Des permanences pour rencontrer Monsieur le Maire



Mairie de Thaon-les-Vosges :
6 Avenue des Fusillés - 88150 Thaon-les-Vosges

Rédacteur : Mairie de Thaon-les-Vosges

Dépôt légal décembre 2022

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs





EDITO



« Lutter contre la précarité : développer l'assistance et chasser l'assistantat ! »

A l'approche des fêtes de Noël, notre attention est régulièrement appelée sur le sort des personnes précaires.

A Thaon-les-Vosges, nous développons une politique d'assistance que nous ne voulons pas voir devenir le poison de l'assistantat. A travers notre candidature à Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, par exemple, cet engagement est concret.

Oui, il faut que les formes du travail s'adaptent afin de permettre aux personnes qui ont eu des parcours accidentés de trouver leur place dans la société. En ce sens, il faut donner du crédit aux initiatives de façon à remobiliser et à redonner confiance à toutes ces personnes. Et redonner du sens au travail !

A l'inverse, notre exigence doit être totale pour ne pas laisser les personnes s'enliser dans la spirale des aides, celle de l'assistantat, totalement mortifère pour une ambition personnelle et in fine, nationale.

En allant frapper aux portes de toutes les personnes au RSA et au chômage de longue durée, le collectif citoyen que nous avons rassemblé a voulu comprendre les raisons de cet éloignement professionnel et surtout donner une impulsion à toutes ces personnes, pour leur faire comprendre que de vivre des aides ne saurait être un projet viable.

Cette philosophie peut se résumer ainsi : chacun a le droit au travail et a le devoir de travailler !

Avec les possibilités nombreuses de réinsertion que la Ville présente, je suis favorable à une dégressivité plus rapide des aides et à un RSA provisoire, éventuellement à titre expérimental. Non pour stigmatiser mais parce que notre destin national repose sur la fierté de chacun !

A l'approche de Noël, plus que de bonnes intentions, nous sommes convaincus de la nécessité d'une action résolue au quotidien. Les bénévoles engagés à ce jour au sein de Territoire Zéro Chômeurs en sont l'expression concrète et enthousiasmante.

Belle fin d'année et bonnes fêtes à toutes et tous !

Cédric HAXAIRE, Maire de Thaon les Vosges



THAON A SA BANDE DESSINÉE

La ville a sorti sa bande dessinée aux Editions du Signe. Un ouvrage qui retrace son histoire, de sa création à aujourd'hui, et qui est l'occasion de redécouvrir notre ville au destin historiquement particulier, lié à la BTT, la femme à barbe et bien sûr à sa fameuse Rotonde.

Cela faisait deux ans que le projet était en préparation et c'est le samedi 08 octobre dernier qu'il a finalement vu le jour, devant plusieurs centaines de personnes.

Faire appel à des talents

Amoureux de la ville et de son histoire, Monsieur le Maire a fait appel aux talents de Bertrand Munier et de ses acolytes Didier Chardez et Francis Carin pour réaliser la BD, intitulée « Ici c'est Thaon ».

Auteur de nombreux romans historiques, journaliste et écrivain passionné de l'histoire régionale, Bertrand regorge d'anecdotes, toutes plus croustillantes les unes que les autres.

Depuis quelques années, il a décidé de les partager à travers des bande-dessinées réalisées en collaboration avec les illustrateurs belges Didier Chardez et Francis Carin, qui ont travaillé auparavant chez Spirou et Tintin.

Après les succès des bande-dessinées sur l'histoire des Vosges, l'histoire de la ville de Nancy et sur les présidents français, Bertrand a rencontré le Maire Cédric Haxaire, qui lui a parlé du projet. « J'avais la volonté de parler de l'histoire de la ville. Il y avait largement matière à faire et rapidement, le projet s'est mis en place », confie Cédric Haxaire.

Un souvenir exceptionnel

A Thaon-les-Vosges, quand on fait un lancement de BD, on prend le mot au pied de la lettre ! Puisque ce sont cinq parachutistes qui se sont élancés au-dessus du stade Sayer, bande dessinée en mains, pour une arrivée spectaculaire !





“ Cette idée de BD est le fruit de belles rencontres. En effet, j'ai pu apprendre à connaître Bertrand MUNIER à Bouxières-aux-Bois, chez mon ami et Maire Philippe Perrein, qui m'avait invité à ses vœux à la population.

Bertrand y présentait sa BD sur les Vosges, avec une page insérée sur l'histoire de Bouxières-aux-Bois.

Vous imaginez que j'ai vite pensé à la possibilité de créer une BD entièrement dédiée à notre Ville, tant notre passé est riche et singulier, notamment dans le contexte de réappropriation de notre nom « Thaon-les-Vosges » après le référendum de 2020. J'ai déjeuné avec Bertrand, le courant est très vite passé entre nous !

En quelques mois, à l'issue d'un travail colossal avec de nombreux acteurs de la ville et l'association du patrimoine thaonnais, Bertrand a pu me proposer le contenu de cette œuvre majeure pour Thaon.

Je dois dire que sa connaissance de notre commune me sidère et cela se ressent fortement en parcourant les pages de cette BD qui connaît un succès incroyable !

Je garde de ce travail d'équipe un souvenir impérissable ! Ici, c'est Thaon les Vosges ! ”



Monsieur le Maire s'est prêté au jeu des dédicaces

Un beau moment qui restera gravé dans les mémoires, suivi d'un échange et d'une séance de dédicaces entre l'auteur, les illustrateurs exceptionnellement présents et le public, qui avait l'occasion d'acheter la BD en avant-première.

Le succès était au rendez-vous puisqu'en l'espace de deux heures, ce sont plus de 300 exemplaires qui se sont vendus.



Idée cadeau

Vous êtes à la recherche d'une idée cadeau et souhaitez offrir un présent original pour les fêtes ?

La BD est disponible en vente à l'accueil de la Mairie, au tarif de 19€90.

EST Centrale : conférence sur la prévention des violences sexuelles en milieu sportif

Samedi 15 octobre à la Rotonde, l'EST Centrale et l'association Colosse aux pieds d'argile ont préparé une conférence relative aux violences sexuelles et psychologiques dans le milieu du sport. L'occasion d'aborder un sujet sensible qui touche de nombreux sportifs. Cette réunion publique a réuni une centaine de sportifs, entraîneurs, présidents, élus venant des 14 sections de l'EST Centrale, mais également des clubs de basket de Chavelot, Épinal/Golbey, de la gymnastique, du tir d'Épinal, ainsi que des principaux acteurs régionaux.

Fête de la bière

L'après-midi, changement total de décor et d'ambiance, avec la première édition de la fête de la bière qui a pris place dans une Rotonde pleine à craquer. Ambiance rock'n'roll assurée ! Différents brasseurs étaient présents pour l'occasion, pour le plus grand plaisir du palais des nombreux visiteurs venus sur place pour déguster des bières artisanales, entre amis ou en famille...



Des produits locaux et du terroir

Samedi 22 et dimanche 23 octobre dernier, l'Association des Commerçants et Artisans de Thaon-les-Vosges et Environs a organisé son 1er marché des produits locaux, régionaux, bio et du terroir & artisans d'art.

Près de 60 producteurs et artisans ont répondu présents à l'appel de l'ACATE pour vous proposer des produits plus succulents les uns que les autres et des créations artisanales souvent originales.



Vous avez été très nombreux à venir à la rencontre de ces producteurs et artisans : plus de 2.500 personnes sur les 2 journées.

Vous pouvez toujours vous rendre chaque samedi matin sur notre marché hebdomadaire situé au 6 place Jules Ferry. Vous y trouverez des fruits et légumes de saison, des poulets rôtis et jambonneaux, des œufs frais et bio, des petits pâtés, de délicieuses frites, du miel, des objets et créations en bois, ou encore de la bière artisanale.

Football : l'ES Thaon en route pour la Coupe de France

L'ES Thaon recrée l'événement pour cette nouvelle Coupe de France de Football.

Samedi 19 novembre dernier, lors du match du 8^e tour contre les pros du FC Sochaux qui évoluent en Ligue 2, l'équipe de foot de Thaon a réussi à éliminer l'adversaire, au terme d'un match riche en rebondissements.

Après être revenus deux fois au score, le sort du match s'est scellé lors des tirs au buts, où les thaonnais ont fait la différence.

Rendez-vous le week-end du 07 janvier pour la suite, où le tirage au sort a désigné Amiens, club de Ligue 2, pour affronter nos bleus.

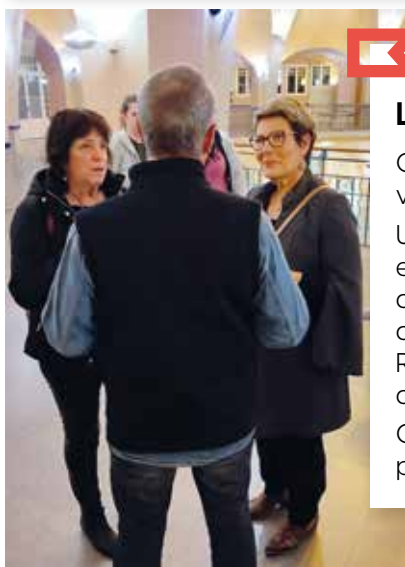
Allez Thaon, faites-le !





Armistice du 11 novembre : un hommage aux victimes de la Grande Guerre

Après une Marseillaise 'a capella' entonnée par les élus municipaux à Girmont et la messe du Père Belambo, les habitants se sont retrouvés place de la Victoire à Thaon, en présence de Monsieur le Maire, Monsieur le Sous-Préfet David Percheron, des sapeurs-pompiers de Thaon-les-Vosges, des musiciens de l'Orchestre d'Harmonie, des porte-drapeaux, des choristes de la Colla Voce, des anciens combattants et des jeunes élus du Conseil de Proximité Jeunes. La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée en hommage aux combattants victimes de la Grande Guerre, ainsi qu'aux nombreuses victimes civiles, en présence d'un public nombreux.



Les nouveaux habitants accueillis

Chaque année, la municipalité reçoit les nouveaux habitants récemment venus s'installer dans la commune.

Une quarantaine d'habitants a honoré cette invitation. Monsieur le Maire, entouré de ses adjoints et conseillers, leur a souhaité la bienvenue et donné de précieuses informations sur la vie de la commune. Vidéo de présentation de la ville, présentation des grands projets thématiques et visite guidée de la Rotonde par l'association du patrimoine thaonnais ont ponctué cette soirée, qui s'est clôturée par un cocktail.

Chaque famille a reçu un kit de bienvenue et a pu dialoguer avec les élus présents. L'occasion de faire connaissance en toute convivialité !



Cérémonie de parrainage au cimetière américain

Une délégation de l'UNC (Union Nationale des Combattants) de Thaon-les-Vosges s'est rendue, samedi 29 octobre dernier, au cimetière américain du Quéquement pour officialiser le parrainage de la tombe du Private First Class Edward Schultz. Ce militaire américain a été tué à Sercœur, le 26 septembre 1944. L'après-midi a débuté par une visite du cimetière américain de Dinozé où reposent 5 252 soldats tués lors de la Seconde Guerre mondiale. Yves Senizergues, trésorier de l'association US Memory Grand Est France, a servi de guide à la vingtaine de membres de l'association, aux élus thaonnais présents, dont Cédric Haxaire et Dominique Thomas, et aux présidents des associations patriotiques.





Remise des prix du concours des Maisons Fleuries

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2022 a eu lieu vendredi 7 octobre dernier à l'auditorium de l'Arche Bernadette. Bravo à tous nos participants et félicitations à nos gagnants !

Les résultats :

Catégorie immeubles collectifs :

1^{er} prix : Jocelyne GERARDIN

2^e prix : Viviane NAVILIAT

3^e prix : Marie-Laure BONTEMPS

Catégorie Maison avec balcon ou terrasse sans jardin :

1^{er} prix : Benoît BERTRAND

2^e prix : Sandrine NAVILIAT

3^e prix : Audrey ROLLOT

Catégorie Maison avec jardin :

1^{er} prix : Patrick CHERRIERE

2^e prix : Jacques GRANDADAM

3^e prix : Régis KASPAR

Catégorie Potagers :

1^{er} prix : Patrick CHERRIERE

2^e prix : Daniel SIEGENFUHR

3^e prix : Jean-Claude CRIPIA

Catégorie Commerces : 1^{er} prix : Temple Wellness

Prix Coup de Cœur du Jury : Philippe MURA

Nous vous donnons rendez-vous au printemps prochain pour les inscriptions au concours édition 2023 !

23^e édition pour les Artistes Amateurs

Samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 novembre, la Rotonde ouvrait ses portes pour accueillir la 23^{ème} édition de l'exposition des Artistes Amateurs, portée par la Société des Fêtes de Thaon-les-Vosges. Cette exposition, dédiée aux amoureux de l'art sous toutes ses formes, a accueilli et présenté le fruit du travail des 80 exposants présents. Le thème de cette nouvelle édition était La France d'autrefois ! Peintures, bois, fer, céramique, dentelle et broderie, patchwork, pliage papier... Il y en avait pour tout le monde !



Un Salon "Cousu main" !

Unique dans le Grand Est, le Salon Cousu de Fil Rouge est revenu pour une édition 2022 grandiose du 25 au 27 novembre à la Rotonde. Sous le dôme Art déco, 65 artisans d'art ont proposé bijoux, sacs, étoles, chaussures, chapeaux, lingerie, vêtements, coussins, linge de maison... Le textile se déclinait aussi autour d'objets décalés et artistiques dans la « salle des Merveilles ». 2000 m² d'exposition, 4 espaces (accessoires de mode, vêtements, décoration, art textile), des créateurs de mode aux designers textile... Un événement incontournable pour les passionnés de créations originales.

La MAAS inaugurée

MAAS est une société familiale, créée en 1985, et spécialisée dans l'étude des systèmes de convoyage et la fabrication de bandes transporteuses.

Implantée au niveau national avec neuf agences réparties sur l'ensemble du territoire hexagonal, la société, déjà implantée au sud de la métropole Nancéenne, a souhaité s'installer sur l'axe Remiremont – Nancy.

Depuis début septembre, l'agence MAAS Lorraine est implantée sur la Zone Inova 3000 de Thaon-les-Vosges, entre les parasols Wongleon et Accueil Auto Pièces.

Les bandes transporteuses ne se trouvent pas uniquement à la caisse de votre supermarché ou sur le tapis de course de votre salle de sport ! Les champs d'applications sont très variés et peuvent concerner le transport et/ou la manutention des produits alimentaires ou non alimentaires : agriculture, agro-alimentaire, biscuiterie et confiserie, blanchisserie, boulangerie, chimie, chocolaterie, eau et boissons, emballage, fruits et légumes, industrie du bois, industrie du métal, logistique, « pet food », plasturgie, produits de la mer, produits laitiers, recyclage, viandes et volailles, etc.

Bienvenue à cette nouvelle bande !



Une fromagerie au centre-ville

L'ancienne pizzeria « Jojo » devient la fromagerie « Chez Albert » !

Laissé à l'abandon depuis de nombreuses années, le local de l'ancienne pizzeria, situé au 126 rue d'Alsace, à proximité immédiate du rond-point du centre-ville, va retrouver vie.

Mis en vente par adjudication (vente aux enchères publiques) lors du dernier conseil municipal de 2021, le bien a trouvé preneur début 2022. La commission qui s'était réunie a pu statuer sur le devenir de ce que l'on

pouvait qualifier de "friche commerciale", avec pour projet la rénovation du bâtiment : un logement au minimum aux 1^{er} et 2^e étages et le maintien d'une cellule commerciale au rez-de-chaussée.

Huit mois plus tard, et après quelques démarches administratives effectuées par le nouveau propriétaire, Jimmy Leclerc, auprès de notre service urbanisme, les travaux ont pu être entrepris au mois d'octobre dernier : plancher, cloisons, plafond, vitrines, tout y passe...

Si la rénovation des logements est prévue dans un second temps, les travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée sont menés tambour battant et, pour mi-décembre et les fêtes de fin d'année, un nouveau commerce sera inauguré ... et on va en faire tout un fromage !



Ecole des Champions

Eva et Jules font briller la ville

L'École des Champions œuvre depuis plus de 20 ans pour l'éducation à la citoyenneté, à la santé, au sport et au goût de l'effort, ainsi qu'au développement durable.

Elle s'adresse à des enfants de 8 à 12 ans et rassemble autour d'ateliers sportifs et éducatifs plusieurs acteurs d'une commune ou communauté de communes, les branches associatives et organismes locaux.

Depuis sa création, 45 000 jeunes ont participé à un événement extrêmement plébiscité par les enfants et devenu incontournable dans leur commune.

La finale 2022 de l'école des Champions a eu lieu en octobre. 100 enfants ont participé à Thion, 1500 dans les différentes villes participantes. Parmi les 24 P'tits Champions finalistes, Eva et Jules se sont démarqués pour défendre les couleurs de la ville en devenant les deux lauréats de Thion. Un événement sportif qui va perdurer puisque notre commune accueillera la finale nationale en 2024 !

➔ Le mot de...



Thierry Bisson
adjoint en charge
de la jeunesse

Pourquoi avoir participé à l'Ecole des Champions et comment la définiriez-vous ?

ED : On a été séduits par le principe car l'Ecole des Champions est l'école de la fraternité, de la solidarité, où règnent des valeurs telles que le goût de l'effort et le respect. Être bien dans sa tête et bien dans ses jambes, c'est un principe fondamental pour un petit champion.

TB : Toutes les personnes qui participent à l'organisation de cette journée ont remis à jour des valeurs de base, sportives et citoyennes, que tout le monde veut voir revenir, et c'est ça l'École des champions.



Emre Demir
adjoint en
charge des sports

Que faut-il faire pour devenir un p'tit champion et que deviennent-ils ?

ED : L'objectif n'est pas seulement d'être celui qui court le plus vite ou qui répond le mieux aux questions, c'est surtout de se donner à fond, d'être au maximum de ses capacités personnelles et de se dépasser.

TB : Pour les participants, le mot « champion » est fédérateur et motivant. Leur devise est : « Tu seras toujours et partout le champion du bien et du droit ». Après avoir réussi toutes les épreuves, les P'tits Champions intègrent l'organisation pour diffuser auprès des nouveaux participants toutes ces valeurs qu'ils ont si bien intégrées.



La ville investit dans ses équipements sportifs

Suite à de nombreuses dégradations constatées à l'entrée du stand de tir Bernard Muller et l'installation récurrente des gens du voyage, la ville a décidé de sécuriser l'accès au stand de tir et à l'aire de lancer en installant un portail coulissant, un portillon et une clôture en lieu et place de la barrière qui était présente.

Le portail, d'une longueur de 5 mètres, est électrique, avec un accès digicode. Il est automatisé en entrée et en sortie de site.

Son installation a coûté 10.000€ TTC et a été effectuée par la société thaonnaise Demetal.



AVANT



APRÈS

TRAVAUX : le tour des chantiers

Les travaux terminés

Réfection de l'entrée du quartier port et plage – entreprise COLAS

Les travaux de réfection de l'aménagement de l'entrée du quartier avec la pose de bordures, de trottoirs et chaussée ont été achevés par l'entreprise COLAS. Les services de la Commune ont finalisé cet aménagement avec la plantation de gazon.



Rénovation de la route de Domèvre

Les travaux de reprofilage de la chaussée, le dérasement des accotements et la mise en œuvre d'une nouvelle couche de roulement sur la Route de Domèvre ont été achevés par l'entreprise COLAS.



Ravalement de façade pour le Foyer des Mutilés

La Commune a contracté avec l'entreprise OVA pour reprendre l'enduit des façades du Foyer des Mutilés : lavage haute pression, traitement des pierres de taille, ravalement, peinture sur boiseries extérieures et métallerie.



L'Eglise d'Oncourt

Les travaux de réfection de la façade de l'Eglise d'Oncourt ont été achevés courant novembre par l'entreprise GROSJEAN MACONNERIE. La zinguerie derrière le clocher a également été retirée.



Les travaux en cours

Vannes Gohypré



La Commune se lance dans une opération de régulation du chauffage à l'Ecole de Gohypré. Ainsi, des améliorations techniques du système

de chauffage sont prévues par la pose de têtes de robinets thermostatiques programmables sur chacun des 130 radiateurs de l'école. Le système en cours d'installation, par l'entreprise G-Energie, permettra de programmer chaque radiateur ou salle de façon indépendante et ainsi chauffer les espaces uniquement lorsqu'ils sont occupés.

Maison de santé

Les travaux se poursuivent dans la future maison de santé. En novembre, le plaquiste et l'électricien sont intervenus. Les peintures intérieures vont débuter. En décembre, le bardage extérieur sera posé ainsi que le chauffage. L'ascenseur devrait être installé en janvier prochain.



Travaux d'aménagement mode doux Ecluse 21

L'entreprise COLAS crée deux plateaux couleur ocre de chaque côté de l'écluse 21. Ces travaux permettront le ralentissement des véhicules et la sécurisation des modes de déplacements doux, l'élargissement de la chaussée ainsi que la pose d'une résine pour le cheminement des piétons et cyclistes.



Travaux Allée 6 ZI Inova 3000 par la CAE

La Communauté d'Agglomération d'Épinal poursuit les travaux débutés depuis 2 ans sur la ZI INOVA 3000 et réalisera, en fin d'année 2022, des aménagements de voirie sur l'Allée 6 : ils consisteront à créer des trottoirs normalisés de part et d'autre de la chaussée et à réaliser la couche de roulement définitive en enrobés.



... et à venir

Travaux routiers rue des Pinsons

L'entreprise EUROVIA a été retenue par la Commune pour réaliser des travaux d'aménagement de la rue des Pinsons avec le renforcement de la structure de chaussée. La Communauté d'Agglomération d'Épinal effectuera, en amont, des travaux sur les réseaux humides (eau et assainissement). Les travaux commenceront début 2023.

Une structure-réservoir pour la gestion des eaux pluviales sera installée.

Réhabilitation de l'école élémentaire de Bouxières

La Commune va entreprendre une opération importante de réhabilitation de l'Ecole primaire de Bouxières. Une équipe de maître d'œuvre (architecte, bureau d'études) sera recrutée début de l'année 2023 afin de conforter l'étude de faisabilité déjà réalisée et effectuer un projet global de restructuration : les logements seront remplacés par des salles de classe et une cantine sera créée au rez-de-chaussée.

La Mairie labellisée Hu-man

A la suite de l'audit réalisé par le cabinet KPMG, la Ville a officiellement obtenu le label Hu-man, en récompense à ses efforts en matière de travail collaboratif.

La Mairie s'engage à respecter les 5 principes suivants :

1- Connaître ses équipes :

immersion de Monsieur le Maire dans 5 services différents de la mairie afin de mieux se connaître, échanger et prendre conscience de la réalité du terrain

2- Formation bien-être et relations professionnelles :

2 jours de formation par an sur les gestes et postures et sur la communication non violente

3- Partager ses expériences positives :

une réunion par semestre avec l'ensemble des agents, afin de partager ses expériences professionnelles

4- L'égalité paie :

mise en place d'une charte d'égalité salariale entre hommes et femmes

5- Inclusion :

recrutement d'un agent de numérisation d'actes d'état civil atteint d'un syndrome autistique pour une durée d'un an.

« Nous avons dressé le constat d'une collectivité qui regorgeait de talents et d'agents impliqués. Mais le sens au travail et la fluidité de la ligne hiérarchique posait question. Nous avons vu dans la démarche Hu-Man une possibilité d'apporter un soutien concret, puissant et aisé à mettre en place, pour changer la donne durablement dans notre Mairie ».

Cédric Haxaire, Maire.



Vis ma vie... d'agent à la mairie

Dans le cadre de la démarche Hu-man, ayant pour vocation de transformer le travail en source d'épanouissement, Monsieur le Maire s'est glissé durant trois séquences dans le quotidien des agents dans différents services.



A l'accueil, au sein du service espaces verts, pilotage d'opérations ou encore maintenance des bâtiments, Monsieur le Maire a pu exercer aux côtés des agents.

Prise d'appels téléphoniques, numérisation d'acte d'état civil, initiation à la soudure, port de matériel, brulage thermique, taille d'arbustes...une immersion au cœur du terrain, aux côtés des agents, afin de mieux comprendre les missions de chacun, mieux se connaître, partager et échanger.



De nouvelles immersions sont prévues dans les semaines à venir.

Un repas des aînés animé

Après deux années sans repas avec la crise sanitaire, le CCAS a de nouveau réuni nos aînés de plus de 75 ans, le 02 octobre dernier.

Pour cette nouvelle édition, les thaonnais, girmontais et oncourtiens ont pu se retrouver tous ensemble : une première. Plus de 360 personnes étaient présentes, le tout dans une ambiance festive et chaleureuse.

Ce temps gourmand et convivial a permis des retrouvailles et des échanges riches, dans la bonne humeur. Des résidents des deux Ehpad avaient aussi répondu présents. Monsieur le Maire a saisi l'opportunité de présenter l'ensemble de ses

adjoints et de remercier vivement les 29 bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cet événement. L'orchestre Studio 5 a fait danser le public en rythme ! Et surprise... les jeunes danseuses de l'association A 100 Danses se sont mêlées à l'animation. Côté restauration, le repas était préparé par des fournisseurs et producteurs locaux.



Séniors en santé, séniors enchantés



Souhaitant promouvoir des habitudes de vie favorables au vieillissement en bonne santé, la Mutualité française Grand Est, en partenariat avec le Département, la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des Vosges et la commune, ont organisé un programme de prévention santé intitulé "Seniors en santé, séniors enchantés !".

Il était composé de six ateliers thématiques sur le sommeil et la psychologie positive, pour comprendre le fonctionnement du sommeil et pour apprendre à cultiver la bienveillance envers soi, ses forces et son bien-être.

Des repas portés à domicile

Thaon-les-Vosges reste engagée pour le bien-être chez soi.



Le CCAS de la ville, en partenariat avec la société Elior, propose un service de portage de repas à domicile. Ce service participe au projet de vie de maintien à domicile.

Les publics visés par ce dispositif sont les personnes en perte d'autonomie : personnes âgées, porteuses d'un handicap ou en sortie d'hospitalisation.

Préparés par des professionnels de la restauration, les repas sont variés et équilibrés et s'adaptent en fonction des régimes alimentaires de chacun : sans sel, diabétique...

« Le CCAS souhaite apporter une cuisine relevée et savoureuse, avec des produits locaux et de saison privilégiant les circuits courts, une assurance fraîcheur avec une livraison en caisson ou camion frigorifique, et surtout un contact humain auprès de ces publics, avec plusieurs passages par semaine », indique Laurence Gegout, responsable du CCAS.

La livraison se fait sur Thaon-les-Vosges, Oncourt ou Girmont, avec des repas livrés au domicile tous les matins du lundi au vendredi.

Le tarif est de 9€75 par repas. Une attestation est remise aux bénéficiaires pour bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu, même en cas de non-imposition. Le coût réel du repas après crédit d'impôt est de 7€75.

➔ **Renseignements et inscriptions au CCAS**
03.29.39.01.00 – ccas@thaonlesvosges.fr

Mémoire sur tablette

L'association Siel Bleu, qui propose habituellement des séances d'activités physiques adaptées aux seniors, a démarré un programme d'exercices de mémoire sur tablette tactile.

Ce programme comprend quinze séances de 1 h 30, durant lesquelles les personnes peuvent travailler leur mémoire à court terme, à long terme, leur mémoire visuelle... Elles ont aussi des conseils pour améliorer leur attention et leur concentration.

Les séances ont lieu les lundis de 9 h 30 à 11 h, au premier étage de l'Arche-Bernadette, 1, rue de Lorraine. Inscription obligatoire auprès du CCAS de Thaon-les-Vosges, au 03 29 39 01 00.



Mais aussi...

Le CCAS propose également d'autres actions coup de pouce envers les aînés.

L'aide à la téléalarme

Un coup de pouce destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées via un forfait de 50€ par an lié à une téléalarme. Ce service s'adresse aux personnes vivant seules et ayant plus de 75 ans, sauf cas particuliers.

Bons d'achat de fin d'année

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, les personnes de 80 ans et plus bénéficient de bons d'achats, apportés directement à domicile et à valoir chez nos commerçants.

La bourse défi seniors

Un dispositif pour soutenir financièrement les habitants à partir de 65 ans, pratiquant une activité sportive ou culturelle au sein d'une association locale. L'aide est à hauteur de 50% de la cotisation, dans la limite de 35€, que le CCAS prend à sa charge sur le prix de la licence annuelle.

Bus, vélos électriques...

le bilan après 1 an de mise en place



Patrick Nardin
Maire d'Epinal,
Conseiller
communautaire
délégué aux mobilités.

« La Communauté d'Agglomération d'Epinal est engagée de longue date dans une politique volontariste en matière de mobilités. Le vélo y tient une place importante, avec la mise en place dès 2014 d'un dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique. Le succès a été immédiat et nous a encouragé à persévérer dans cette voie, jusqu'à la mise en place du service de location de vélos à assistance électrique Vilvolt d'abord en location longue durée (2019) puis en libre-service (2021), qui est d'ailleurs plébiscité à Thaon-les-Vosges. En multipliant les initiatives de manière coordonnée et complémentaire avec notre offre de transport urbain et non-urbain IMAGINE, nous avons la volonté de mailler l'ensemble du territoire de l'Agglo et d'offrir à chaque habitant une solution de mobilité ».

➔ 6000 trajets pour les vélos en libre-service

Depuis juillet 2021, un nouveau type de vélo sillonne les rues des communes de Chantraine, Charmes, Epinal, Golbey, la Vôge les Bains et Thaon-les-Vosges ; les vélos électriques Vilvolt en libre-service. En 1 an, à l'échelle de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, le service de vélos en libre-service Vilvolt a enregistré près de 12.500 personnes inscrites, 113.000 trajets et 392.000 km parcourus.

A Thaon-les-Vosges, les stations de la Gare et de la Rotonde ont enregistré près de 1800 trajets chacune, et 2400 trajets pour la station de la Mairie. La station du Domaine des Lacs a également rencontré un beau succès avec près de 900 trajets réalisés sur la saison estivale. L'ensemble du service continue de connaître une belle progression de sa fréquentation.

Praticité et accessibilité

Avec leurs couleurs blanc et corail, ils sont facilement reconnaissables. Initiés par la Communauté d'Agglomération d'Epinal, les vélos peuvent amener leur passager dans un maximum de 40 km. Ils possèdent un support pour placer le smartphone afin de suivre son trajet en direct via GPS. Le panier à l'avant permet de transporter un sac, pratique quand on a quelques petites courses à faire. La conduite avec assistance électrique atteint une vitesse de 25 km/h. Les vélos sont accessibles 7 jours sur 7, 24h sur 24.



Une application mobile dédiée

La première chose à faire en empruntant son vélo, c'est de télécharger l'application Vilvolt sur son smartphone. Après avoir renseigné son identité et ses informations bancaires, l'utilisateur peut localiser les stations de locations disponibles. L'application propose aussi un service de GPS pour guider l'utilisateur vers sa destination. Une fois la station atteinte, on scanne le QR Code du vélo en bout de file, et c'est parti !

Différents abonnements

A la fin de votre trajet, l'application annonce le prix de la course. Sans abonnement : 1€ les 30 minutes, puis 1€ supplémentaire par tranche de 30 minutes. Avec abonnement mensuel de 3€ par mois, l'utilisateur bénéficie de 30 minutes gratuites par jour puis 1€ par tranche de 30 minutes. Enfin, l'offre d'abonnement annuel est à 30€. Pour les moins de 26 ans, les étudiants, les bénéficiaires du RSA, les abonnés des transports publics ou encore les salariés des entreprises engagées aux côtés de l'agglo dans un plan de mobilité, l'abonnement est gratuit.

➔ Un minibus à la demande pour Personnes à Mobilité Réduite



Cap'Imagine est un service de transport à la demande de « porte-à-porte » réservé aux personnes à mobilité réduite, pour les usagers justifiant d'un taux d'invalidité temporaire ou permanent d'au moins 80% ainsi que les personnes âgées qui ne sont plus aptes à se déplacer jusqu'à un arrêt de bus classique.

Ce service existe depuis 2005 sur le périmètre de Chantraine, Dinozé, Epinal, Golbey et Jeuxey.

Dans le cadre du déploiement du Plan de Mobilité de la CAE, ce service va être déployé sur l'ensemble des 78 communes du territoire.

Le point de référence du secteur sera axé sur Thaon, avec possibilité de se déplacer sur l'ensemble du territoire de la CAE.

Vous respectez les conditions pour bénéficier de ce service et souhaitez en disposer ? Vous devez au préalable contacter l'Espace Imagine pour obtenir un dossier. Ce dossier sera soumis à l'avis du médecin conseil, et validé par la commission d'accessibilité de la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Une fois votre dossier validé, il vous suffira d'appeler l'Espace Imagine pour réserver votre transport.

Le transport sera réalisé en porte-à-porte par une navette avec accès possible et sécurisé pour les fauteuils roulants. Les tarifs sont les mêmes que pour les services Imagine.

La mise en service est prévue pour le premier semestre 2023.

Renseignements et réservations

Espace Imagine
1, rue des Noires Halles -
88000 Épinal
03 29 30 16 33
Du lundi au jeudi : 9h-18h
Le vendredi : 9h-17h



➔ BUS : tout roule pour la ligne 8

Depuis le 23 août 2021, la ville de Thaon-les-Vosges est desservie par une nouvelle ligne Imagine : la ligne n°8. Intégrée au réseau de bus Imagine, cette ligne intra-muros de 16 arrêts relie la gare à la Zone Inova 3000 en passant par le centre-ville avec desserte des principaux pôles commerciaux, tout en étant en correspondance avec les trains TER en provenance ou à destination d'Épinal. En effet, sur 27 rotations quotidiennes, 22 seront en correspondance avec un train. Ce choix d'horaires s'est vérifié puisqu'un tiers des montées se font à l'arrêt « gare ».

La ligne de bus fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 19h30 avec un passage toutes les 30 minutes.

Recharger son abonnement en centre-ville

Afin de recharger son abonnement, rien de plus simple. Les usagers peuvent se rendre au sein du tabac-presse Le Totem, commerce partenaire de la ligne (ou sur le site internet www.imaginelebus.com).

Une année de services en chiffres

Après une première année de fonctionnement, il a été enregistré 26.237 validations pour 12.000€ de recettes. Un coût moyen au voyage de 0,42€, ce qui induit que la majorité des voyages est réalisée avec des clients réguliers qui voyagent principalement avec un abonnement jeune moins de 26 ans ou le titre 10 voyages pour le tout public.

La clientèle étant majoritairement scolaire, la fréquentation est en corrélation avec les périodes d'activités scolaires.



Une fréquentation multipliée par deux depuis la rentrée

Depuis la rentrée scolaire de septembre, la ligne 8 connaît une très bonne dynamique, avec 3650 validations enregistrées en septembre et 3308 en octobre soit une fréquentation multipliée par 2 par rapport au même mois l'année dernière.

« La possibilité offerte par la CAE à tous les scolaires empruntant le TER de monter à bord des services de bus Imagine avec le même abonnement que le train y a probablement contribué. Cette dynamique démontre qu'il y a encore beaucoup de potentiels à débloquer, en inscrivant cette ligne dans la durée », précise Stéphanie Bletoux, directrice des transports à la CAE.

Ils l'ont dit...

Lancée depuis le 23 août 2021, de nombreux habitants empruntent la ligne de bus n°8 Imagine pour leurs trajets quotidiens ou hebdomadaires. Le Mag' est parti à la rencontre de certains de ces usagers.

➔ Témoignages



Mauricette GERARDIN
retraîtée et habitante du quartier de l'Europe

Mag – Bonjour ! Depuis quand empruntez-vous le bus de ville pour vos trajets ?

M.G. J'emprunte le bus de ville depuis un an. Depuis le moment où j'ai appris son ouverture !

L.B. Bonjour. J'emprunte le bus de ville depuis son lancement l'année dernière.

Mag – Dans quel cadre l'empruntez-vous ?

M.G. Le bus de ville m'aide particulièrement à me déplacer pour faire mes courses et à me rendre chez mon médecin généraliste. L'arrêt de bus rue de Lorraine est très pratique, il s'arrête à proximité du cabinet médical et de la pharmacie. Si j'ai juste un souhait à faire, c'est qu'un arrêt de bus soit implanté près du Lidl.

L.B. Dans un cadre purement scolaire. Le bus de ville me dépose à la gare SNCF pour que je puisse, par la suite, prendre mon train pour me rendre au lycée.

Mag – Concrètement, qu'est-ce que la création d'une ligne de bus intramuros à Thaon-les-Vosges vous a apporté ?

M.G. En un mot : facilité ! Je n'ai plus à emprunter des taxis pour me rendre en ville. Les tâches du quotidien, à mon sens, sont clairement simplifiées.

L.B. Je suis nouvelle habitante, j'habite Thaon-les-Vosges depuis seulement deux ans mais j'habitais auparavant dans un village qui ne disposait pas de ligne de bus intramuros, ce qui ne me permettait pas de me déplacer aussi aisément que je me déplace ici.

Arbres malades

10 supprimés, 30 replantés



Suite au diagnostic phytosanitaire des arbres réalisé en 2021 par l'entreprise Feuillage de Saint Paul, il a été constaté qu'une dizaine d'arbres étaient en mauvais état sanitaire. En effet, en raison de parasites et des sécheresses répétitives, ces arbres étaient malades ou morts et présentaient un danger de chute et donc d'accident potentiel.

L'entreprise La Canopée a donc effectué l'abattage de ces arbres, situés au square Roland Etienne, au Domaine des Lacs et au Coignot. Les branches ont été broyées pour faire du compost et les grumes ont été valorisées en plaquettes pour les chaufferies.

Ils seront prochainement remplacés par 30 nouveaux arbres plantés sur les trois communes.

Vous habitez en appartement ? Demandez un jardin !

La Ville de Thaon-les-Vosges met à disposition des habitants ne disposant pas d'un espace extérieur un parc de 30 parcelles de jardins (100 m² environ) situé à la Prairie Claudel derrière les Jardins de Cocagne.

Les jardins de Thaon-les-Vosges sont dédiés à la culture potagère. Ce ne sont pas des terrains de loisir, et si certaines activités de détente y sont permises, elles sont strictement encadrées par un règlement.

Ces jardins sont gérés par la direction de l'aménagement de la Commune.

Comment en bénéficier ?

Aucune condition de ressources n'est exigée pour les candidats à la location. La direction de l'aménagement s'assure simplement que le demandeur est bien domicilié à Thaon-les-Vosges et qu'il ne bénéficie pas d'un espace assimilable à un jardin.



Les tarifs appliqués sont volontairement bas afin de permettre à des familles à revenus modestes d'en bénéficier (32.95 € pour l'année 2021-2022).

Pour louer une parcelle, une demande peut être adressé par mail à : urbanisme@thaonlesvosges.fr.

Territoire « Zéro chômeur » à Thaon-les-Vosges

le Département rejoint le mouvement

Un nouveau pas est franchi vers l'habilitation nationale de « territoire zéro chômeur de longue durée » avec la signature d'une convention de partenariat entre le territoire de Thaon et le Département des Vosges.

Après avoir délibéré le 22 juillet dernier en faveur d'un soutien au projet porté par le territoire de Thaon-les-Vosges, le Conseil Départemental des Vosges a souhaité officialiser son partenariat avec la commune, l'association TZCLD 88 et la future entreprise à but d'emploi L'ABEL initiative par la signature d'une convention.

Le Conseil Départemental des Vosges réaffirme ainsi son soutien à la candidature portée par la commune de Thaon-les-Vosges à l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée et approuve sa participation financière à l'expérimentation par le versement de la Contribution au développement de l'emploi.

3 questions à...

Jennifer Maurice

chargée de projet
de l'association



Où en est le dossier d'habilitation ?

Le territoire de Thaon-les-Vosges a déposé son dossier de candidature le 19 juillet dernier.

Le Fonds ETCLD, en charge d'instruire les candidatures, a validé la complétude du dossier. Ainsi, nous passons à la deuxième phase du processus d'habilitation, à savoir, l'instruction du dossier qui consiste en l'évaluation de la maturité de notre territoire. Cette phase d'instruction comporte une analyse technique en trois visio et un examen approfondi lors d'une visite du territoire.

A l'issue de ces échanges, un rapport sera présenté à la commission d'examen le 13 janvier et au conseil d'administration le 23 janvier, ce dernier devant rendre un avis sur notre candidature. Un avis favorable débouchera sur une proposition d'habilitation auprès du Ministère du Travail et récompensera presque cinq années de travail.

Pour quand pouvons-nous espérer être officiellement habilités ?

Nous espérons obtenir l'habilitation du territoire en janvier 2023. S'en suivra une période de conventionnement à l'issue de laquelle nous pourrions ouvrir l'Entreprise à But d'Emploi courant avril ou mai 2023.

Que trouvera t'on au sein de la future Entreprise à But d'Emploi ?

Nous envisageons d'embaucher une trentaine de personnes à l'ouverture de cette entreprise, pour l'atelier bois, l'atelier couture, la librairie, le jardin, l'atelier de transformation, l'épicerie solidaire, le tri des chaussures, la collecte des cartons et biodéchets, la ressourcerie, l'atelier réparation vélo et enfin l'atelier réparation électroménager et outillage. Beaucoup de projets en perspective !

chiffres clés

- 158** ▶ personnes ont été reçues par l'équipe projet et se sont déclarées volontaires
- 28** ▶ personnes ont trouvé une solution temporaire d'emploi ou pas.
- 55** ▶ nouvelles personnes privées durablement d'emploi ont été rencontrées lors du porte-à-porte de la grève du chômage

Du porte-à-porte pour la grève contre le chômage



La grève du chômage est un rendez-vous annuel pour alerter et mobiliser contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour tous inscrit dans la Constitution française.

L'association TZCLD 88, l'association L'ABEL initiative et la commune de Thaon-Les-Vosges ont organisé, à l'occasion de cette journée, un temps fort de rencontre et de mobilisation.

Plus de 20 binômes, composés de bénévoles, de partenaires et d'élus, sont allés frapper à plus de 600 portes au sein du quartier de l'Europe. Cette action a permis d'identifier 55 nouvelles personnes privées durablement d'emploi qui pourraient intégrer le projet TZCLD.

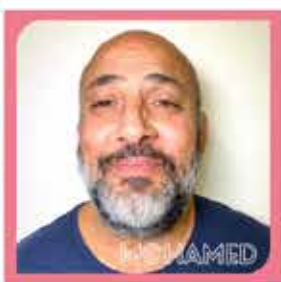
Après une matinée à arpenter les immeubles pour aller à la rencontre des habitants, rien de tel qu'une bonne soupe ! L'atelier de transformation antigaspi, en cours de développement par TZCLD 88 à l'espace Jules Ferry, avait préparé quatre soupes (tomate, poti-

marron, chou et brocoli) à déguster en papotant. Sans oublier les bonnes crêpes de Nancy.



Au programme de l'après-midi, un temps d'échange d'un autre genre, avec la projection du film "Les invisibles" de Louis-Julien PETIT à laquelle ont assisté une cinquantaine de personnes, suivie d'un débat sur les défis de la réinsertion sociale.





ENVIE DE RETROUVER UN EMPLOI ?
ET SI LA SOLUTION ÉTAIT TZCLD 88

***Ils y croient,
pourquoi pas
vous ?***



VENEZ RENCONTRER NOS VOLONTAIRES !



Vosgelis - 7 avenue de l'Europe
Jeudi 12 janvier 2023 de 14h30 à 16h00
Centre social - 24 avenue de l'Europe
Jeudi 19 janvier 2023 de 14h30 à 16h00
Médiathèque - 6 avenue des Fusillés
Jeudi 26 janvier 2023 de 14h30 à 16h00



La Maison France Service - arche Bernadette
Jeudi 2 février 2023 de 14h30 à 16h00
Resto du coeur - 17 rue du Marché
Jeudi 9 février 2023 de 14h30 à 16h00



Mairie Thaon-les-Vosges
Jeudi 16 février 2023 de 14h30 à 16h00
MSVS - Place du Gal de Gaulle
Jeudi 23 février 2023 de 14h30 à 16h00



Contactez Sarah
06.19.60.02.61



Major Halvick nouveau chef de la communauté de brigades de gendarmerie

La cérémonie officielle de prise de commandement du nouveau responsable de la communauté de brigades a eu lieu vendredi 18 novembre, place de la Victoire.

Exerçant au sein de la brigade thaonnaise depuis 2013, le major Halvick prend ainsi la relève du major Casas qui y a œuvré pendant neuf années. Le sous-officier aura sous son commandement 19 militaires répartis dans deux brigades (Thaon et Châtel-sur-Moselle) qui rayonnent dans 21 communes.

À l'image de son prédécesseur, le Major Halvick pourra compter sur ses 31 années d'expérience pour mener à bien ses missions. Pour rappel, le nouveau commandant de brigades a commencé sa carrière en 1991, au sein de l'escadron de gendarmerie d'Annecy, période pendant laquelle il a participé à plusieurs missions outre-mer, avant d'être affecté en 2000 à la brigade territoriale de Rumilly (Haute-Savoie). Après avoir obtenu son diplôme d'officier de police judiciaire en 2004, il a rejoint la brigade de Rambervillers en 2007. Et c'est finalement en 2013, en tant qu'adjudant-chef, qu'il a été affecté à la brigade de proximité de Thaon, avant d'être promu major en 2015.



Voir et être vu, C'EST VITAL !

Le passage à l'heure d'hiver a permis à tous de profiter d'une heure de plus de sommeil mais la nuit va désormais commencer à tomber aux alentours de 16h30.

Les trajets à la sortie de l'école ou du travail vont maintenant s'effectuer de nuit et cette diminution de la visibilité n'est pas sans conséquences sur les routes. Les mois de novembre, décembre et janvier voient chaque année augmenter les accidents dans la tranche de 17 à 19 heures et ce sont les piétons et les cyclistes qui en sont les premières victimes.



Depuis l'année dernière, la Sécurité Routière note une hausse des accidents avec les nouveaux Engins de Déplacements Personnels Motorisés (EDPM : trottinettes électriques, gyropodes, mono roue, etc.). En effet, en France, 24 personnes sont décédées en 2021 dont 21 en agglomération.

En plus d'une vigilance accrue, il importe donc d'être visible des autres usagers de la route en portant des vêtements clairs et en ayant un engin bien équipé. De nuit (ou de jour par mauvaise visibilité) les différents équipements obligatoires par catégorie sont les suivants :



CYCLISTE

- ▶ 1 Phare + 1 Réflecteur à l'avant blanc
- ▶ 1 Phare + 1 Réflecteur à l'arrière rouge
- ▶ Des catadioptries orange, sur chaque roue
- ▶ Des réflecteurs sur les pédales
- ▶ 1 avertisseur sonore dont le son doit être entendu à 50 mètres au moins
- ▶ Le casque pour les enfants de moins de 12 ans
- ▶ Le port du gilet rétro-réfléchissant lors d'une circulation hors agglomération ou lorsque la visibilité est insuffisante

Engin Déplacement Personnel Motorisé

- ▶ 1 Feu de position Avant Blanc
- ▶ 1 Feu de position Arrière Rouge
- ▶ Des catadioptries orange, arrières et latéraux.
- ▶ Des réflecteurs sur les pédales
- ▶ 1 avertisseur sonore dont le son doit être entendu à 50 mètres au moins
- ▶ Le port du gilet rétro-réfléchissant de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante (recommandé le reste du temps)

PIETONS

- ▶ Portez des vêtements clairs
- ▶ Equipez-vous d'éléments rétro-réfléchissants
- ▶ Vérifiez plusieurs fois avant de traverser
- ▶ Marchez sur les trottoirs et traverser sur les passages piétons

CLIC : « Je te protège ».

Apprendre aux enfants l'importance « vitale » de boucler sa ceinture de sécurité et ainsi faire passer un message aux parents, telle était la mission de la police municipale, courant Octobre. Mission réussie !

« La ceinture de sécurité va vous délivrer un secret ». En effet la ceinture de sécurité parle !

A chaque fois que vous la mettez, elle fait clic. Et « ce clic », veut dire « je te protège ».

Cindy, agent de police, a su intéresser les enfants de grandes sections de maternelles des différentes écoles de la Commune.

De façon très ludique, avec deux petites voitures et des figurines plastiques, elle a démontré que lorsque les personnages n'avaient pas bouclé leur ceinture de sécurité, ils étaient éjectés de leur siège. « On peut se faire très mal » en ont conclu les enfants.

Pour finir l'opération de sensibilisation, tous les enfants ont eu le droit de monter à l'arrière du véhicule de Police Municipale, munis d'un réhausseur pour montrer comment ils s'attachaient.

Cindy en a profité pour leur donner quelques petits conseils ; « Pour être bien maintenu, il faut tirer la ceinture vers le ciel et faire attention qu'elle ne soit pas entortillée ».

À l'issue de cette intervention, un petit livret pédagogique a été remis aux enfants avec un autocollant rappelant l'opération de sécurité routière.

Vrai/faux

La ceinture, c'est que pour les grands - FAUX

La ceinture de sécurité c'est pour tout le monde. Les enfants de moins de 10 ans doivent être transportés au moyen d'un dispositif de retenue ayant fait l'objet d'une homologation européenne.

J'ai 10 ans, je peux m'asseoir à l'avant de la voiture - VRAI

Il faut avoir 10 ans pour pouvoir s'asseoir à l'avant et bien sûr il faut mettre la ceinture de sécurité de façon ajustée.

La ceinture de sécurité n'est pas obligatoire à l'arrière - FAUX

La ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers, à l'avant comme à l'arrière, sous peine d'avoir une contravention et surtout de risquer sa vie.



Ne l'oubliez pas !

En voiture comme dans d'autres lieux, les parents sont responsables de leurs enfants. Il faut donc parfois faire preuve de persuasion, voire de fermeté, pour que votre enfant prenne l'habitude de voyager attaché. Ceci dès son plus jeune âge, et quelle que soit la distance à parcourir car il faut savoir que 40% des accidents mortels chez l'enfant passager surviennent lors de trajets inférieurs à trois kilomètres.

Lors d'un choc à 50 Km/h, un enfant de 30 Kg, projeté en avant, pèsera, avec l'énergie cinétique développée, aux alentours de 500 Kg. Il sera alors impossible de le retenir avec les bras et il se transformera en projectile mortel pour la personne assise devant.

Un engagement fort au service de la protection et du bien-être animal



La municipalité poursuit sa politique volontariste en matière de bien-être des animaux afin d'assurer à la fois leur protection mais également une cohabitation harmonieuse entre les habitants et les chiens et chats de notre territoire. Trois projets se sont ainsi concrétisés cette année en la matière :

1-La modernisation du centre d'accueil pour animaux errants

en vue d'améliorer les conditions d'accueil des animaux divaguant sur la commune dont la responsabilité repose sur les pouvoirs de police du maire. Deux algécos ont été acquis, installés et aménagés afin de pouvoir recueillir nos amis à quatre pattes perdus ou abandonnés. Ce sont deux structures d'environ 15 m² isolées, dotées de climatisation réversible, de barreaux anti-intrusion et équipées d'eau courante offrant des conditions de confort, de propreté et de sécurité tant pour les petits détenus que pour ceux qui vont s'en occu-

per lors de leur prise en charge. L'un des modules est destiné aux chiens que récupèrent les agents de la police municipale sur la voie publique (12 chiens recueillis depuis le début de l'année). L'autre module, réservé aux chats, sera mis à la disposition de l'association Resca'pattes dès 2023 dans le cadre de son action menée sur le territoire en faveur des félins (cf. ci-dessous). Cette opération a représenté un investissement non négligeable puisque l'achat des modules et leur installation s'élève à 50 971 € TTC.

2-La réalisation d'une vaste campagne de stérilisation des chats errants

en partenariat avec l'association Resca'pattes avec laquelle la ville de Thaon-les-Vosges a conventionné le 25 mars 2022 assortie de l'attribution d'une somme de 12 712 euros. La campagne a été menée de mars à novembre 2022 et 100 chats errants et/ou abandonnés ont ainsi bénéficié d'une stérilisation et d'un anti-parasitaire.

L'association travaille en collaboration avec la police municipale qui a également sollicité la Fondation Brigitte Bardot pour compléter les fonds destinés à la stérilisation et augmenter le nombre d'animaux bénéficiaires. Par ailleurs, l'association Resca'pattes a également recueilli et proposé à l'adoption 70 chats qui ont (re)trouvé un propriétaire.

3-La rédaction et la diffusion avec le présent bulletin municipal d'une charte animale

pour les animaux domestiques (chats, chiens et NAC) afin d'informer et de sensibiliser les propriétaires actuels et futurs. En effet, l'adoption d'un animal est un acte responsable qui doit être réfléchi. La France compte plus de 20 millions de compagnons domestiques (dont 9,3 millions de chiens et 6,5 millions de chiens identifiés) mais notre pays détient également le triste record européen d'abandon d'animaux aussi la période se prête-t-elle à rappeler **qu'un animal n'est pas un cadeau de Noël**. Si nous pouvons tout à fait considérer nos animaux de compagnie comme des cadeaux dans le sens où ils enrichissent notre vie et nous donnent beaucoup de joie, ils constituent un engagement sur le long terme (en moyenne, un chien peut vivre jusqu'à 14 ans et un chat jusqu'à 20 ans !). Le temps et les besoins matériels à leur consacrer doivent aussi être appréhendés. Toutefois, le bonheur des animaux peut aussi être apporté « indirectement » et nous invitons les amis de ces êtres sensibles (qualité qui leur est désormais reconnue par l'article 515-14 du Code civil) à soutenir les partenaires de la commune dans leurs actions en leur faveur au quotidien.

Association Resca'pattes 1 rue du Village 88500 HYMONT - associationresca@gmail.com.

Cette dernière sera également présente lors du marché de Noël à la Rotonde le 16 décembre de 15h à 23h. Une collecte est également prévue au supermarché Match les 13, 14 et 15 janvier 2023.

SVPA (Société Vosgienne de Protection des Animaux) 41 route des Forges 88600 BROUVELIEURES - svpa.brouvelieures@wanadoo.fr; www.svpa.fr

Vous pourrez aussi retrouver la charte animale sur le site internet de la Ville.



GRAND ANGLE

LA MAGIE DE NOËL

s'empare de Thaon



A l'approche des fêtes de fin d'année, Thaon a revêtu ses plus beaux habits de lumière. Guirlandes et sujets en LED font scintiller les quatre coins de la ville à la nuit tombée. Pour ancrer un peu plus la ville dans la magie de Noël, les services municipaux, les commerçants et les associations se mobilisent tout le mois de décembre pour vous proposer toute une série d'animations et de festivités à partager. Saint Nicolas, décorations, marché de Noël, chalets en centre-ville... Venez vous imprégner de l'esprit de Noël à Thaon.

DOSSIER

Village de Noël

Plus aéré et plus étendu, dans son décor festif : le Marché de Noël fait son grand retour en centre-ville, pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. Dans une ambiance lumineuse et chaleureuse, bercée par les odeurs de cannelle et de vin chaud, le Noël thaonnais se décline en 10 chalets et autres exposants qui ne demandent qu'à être découverts, les 10 et 11 décembre.

Le village sera disposé sur le parking de l'Eglise et devant la fresque Lederlin. Vous pourrez y retrouver entre autres bijoux, bougies, vin chaud, objets d'artisanat et produits du terroir.



HORAIRES :

Samedi 10 décembre
de 9h à 19h et
dimanche 11 décembre
de 10h à 18h.

Possibilité de rencontrer le Père Noël le samedi de 15h à 19h et le dimanche de 11h à 12h30 et de 14h à 18h !



Le Marché de Noël

Vendredi 16 décembre de 15h à minuit, venez faire un tour au Marché de Noël de la ville, à la Rotonde. Plus de 50 exposants seront présents pour vos emplettes de fin d'année : décorations, vins, miel, confitures, chocolats, pains d'épice, accessoires et articles de Noël, jouets, textiles, objets en bois, savons et cosmétiques, bijoux, bougies, coffrets cadeaux, traiteurs et bien d'autres exposants vous attendent.

Trois associations seront présentes pour vous restaurer. L'EST Foot vous proposera ses traditionnelles moules-frites, l'amicale du personnel communal vous préparera ses escargots et crêpes, et la Société des Fêtes servira sa soupe à l'oignon tant appréciée.



Oh, Saint Nicolas !

Une tournée intergénérationnelle

Saint Nicolas traverse les siècles et les générations. Début décembre, il a rendu visite à nos bambins de la crèche, nos écoliers, nos jeunes du Centre Social mais aussi aux résidents des deux maisons de retraites et des Charmilles. Une tournée chargée !



Sur le pas de sa porte

Enorme succès depuis sa mise en place en 2020, la ville a réitéré, deux jours avant le grand défilé, sa tournée de St Nicolas à domicile, directement chez les habitants !

C'est sous des yeux émerveillés que le Saint Patron est venu toquer aux portes des 180 familles (400 enfants) qui s'étaient inscrites cette année, pour apporter quelques friandises aux enfants sages et échanger quelques mots avec eux.



Un défilé haut en couleurs

Nombreux sont les curieux, familles, jeunes et moins jeunes venus assister au cortège de Saint Nicolas à Thaon. Cette année, l'artère principale a vu défiler 13 chars, 5 formations musicales, des formations chorégraphiées, auxquelles se sont joints de nombreuses associations. Clou du spectacle, une marionnette géante lumineuse de Saint Nicolas a pris part au cortège. Devant l'Eglise, l'Orchestre d'Harmonie de Thaon a donné une prestation musicale, sous les effluves du vin chaud préparé spécialement par l'Amicale du Personnel Communal. A l'arrivée du défilé au niveau de la Rotonde, une vidéo contée sur la véritable histoire du Saint Patron a été diffusée sur écran géant.

120

C'est le nombre de kilos de bonbons qui ont été distribués tout au long du parcours.



Cette année, le thème du char de la ville était « les 101 dalmatiens ». L'ensemble des services techniques étaient mobilisés pour construire le char avec cette nouvelle thématique, le décorer et l'habiller avec tous les éléments : peinture du fond, voiture de Cruella, sujets, ...

« Notre idée première est toujours de choisir un thème qui parle aux enfants comme aux grands enfants. Les 101 dalmatiens est un dessin animé culte, qui traverse les générations et qui est connu de tous. C'est dans cet esprit que nous est venue l'idée de cette thématique, que nous n'avions encore jamais faite », explique Christine Marchal, adjointe au Maire en charge des animations



Jolies décorations

A Thaon-les-Vosges, les services techniques de la ville travaillent à faire de Noël une fête écologique.



Afin de réduire l'impact environnemental, l'ensemble des décors qui embellissent l'espace public en fin d'année sont fabriqués dans les ateliers municipaux, avec des matériaux de récupération. Décors des années précédentes réutilisés et détournés, remis au goût du jour, sujets et autres ornements réalisés à partir de chutes de bois... C'est le leitmotiv qui guide les choix d'installations. « Pour les décorations des gros pots de fleurs en ville, nous privilégions les sapins et branchages naturels car ils sont recyclables, contrairement aux arbres ornés de fausse neige ou de peinture », précise Jacques Caytel, responsable du service espaces verts. « Nous avons la chance d'avoir une forêt communale, dans laquelle nous allons récupérer quelques branchages. »

C'est de leur imagination que sortent toutes les idées de saynètes.

« D'une année sur l'autre, nous réutilisons nos créations en les disposant dans de nouveaux lieux ou en les modifiant pour s'adapter à une nouvelle mise en scène », complète Jean-Pierre Dartoy, responsable du service maintenance.

Pour s'adapter de jour comme de nuit, les décors sont mis en lumière à la tombée de la nuit pour prolonger le plaisir des yeux.

Quatre sapins de Noël pour orner les rues

Quatre grands sapins de Noël naturels de 10 mètres de hauteur, tout droits venus de Corcieux, seront installés à Girmont, Oncourt, devant la Rotonde et à la gare. Ils seront décorés par les services techniques avec des guirlandes lumineuses.

Illuminations : des paillettes dans ma rue



En décembre, la ville se pare de ses habits de lumière pour célébrer les fêtes de fin d'année. Les habitants apprécient particulièrement la mise en scène du rond-point du centre-ville, qui en met plein les yeux aux passants. Les installations lumineuses s'inscrivent dans une dynamique responsable, puisque toutes les guirlandes sont équipées d'ampoules à LEDs qui consomment quatre fois moins qu'une ampoule halogène classique.

L'ensemble des décors ont été passés en blanc et bleu : motifs, traversées de rues, candélabres, arbres et buissons...



Le sentier lumineux

Depuis l'hiver dernier, un sentier lumineux est installé dans les parcs de la Rotonde. Il a été étoffé cette année avec de nouveaux décors, auxquels viennent s'ajouter ceux créés par Jean-Pierre MASSA, métallier au sein de la mairie.

Les commerces à la fête !

A l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité encourage les commerçants à participer à l'esprit magique et féérique de Noël.

Ainsi, les agents de la ville vont distribuer plus de 100 sapins aux commerçants et artisans du centre-ville (rue de Lorraine, rue d'Alsace et Avenue des Fusillés).

Ce sapin viendra égayer les vitrines ou devantures des commerces ainsi que l'espace public devant les magasins.

N'hésitez pas à venir découvrir et admirer les vitrines de nos commerçants qui font toujours preuve d'originalité pour émerveiller petits et grands.

Pour vos cadeaux, pensez à consommer local en achetant thaonnais et en soutenant nos petits commerces !



Prêts à affronter l'hiver !

Jusqu'à la fin de l'hiver, les agents de la ville sont mobilisés pour garder les routes et les trottoirs praticables afin d'assurer la sécurité des usagers.

3 agents d'astreinte sont mobilisables pour intervenir 24h/24 et 7 jours /7 sur l'ensemble du territoire communal

30 agents techniques mobilisés en cas de neige ou de verglas (4 équipes motorisées et 15 équipes à pied)

1 camion et **1** tracteur équipés de lames de déneigement · **2** micro-tracteurs avec lames



Et moi, je fais quoi ?

Je sale et je déneige le trottoir devant chez moi

J'utilise le sel uniquement en cas de besoin

En voiture, je ne double pas la saleuse et je facilite son intervention

Plan grand froid

Dans le cadre de sa politique sociale, la ville de Thaon les Vosges, par le biais du CCAS, renouvelle son action de prévention du risque « Grand froid et vulnérabilité ». Les personnes âgées de 65 ans et plus et les adultes en situation de handicap peuvent s'inscrire sur le registre au CCAS. Cette démarche d'inscription, basée sur le volontariat, a pour objectif de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement par le préfet du plan départemental d'alerte et d'urgence. La veille saisonnière se déroule du 1er novembre 2022 jusqu'au 31 mars 2023. Ce service est mis à la disposition des personnes seules, âgées, vulnérables ou handicapées et propose des appels téléphoniques et oriente, si besoin, vers les services compétents.

Pour en bénéficier, contactez le CCAS au 03.29.39.01.00 ou par mail à l'adresse ccas@thaonlesvosges.fr

À NE PAS FAIRE

-  Évitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.
-  Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.
-  Ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte au froid.
-  Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
-  Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.

À FAIRE

-  Nourrissez-vous convenablement.
-  Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.
-  Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.

PORTRAIT



PORTRAIT

Rencontre avec...

Christine Marchal

adjointe au Maire en charge des animations,
de la vie associative et de la culture

Le Mag' : Saint Nicolas, marché de Noël, village de Noël, lien avec les écoles... les animations municipales proposées aux thaonnais durant les fêtes de fin d'année sont très riches. Comment se prépare cette période ?

CM : Cette période de Fêtes se prépare plusieurs mois avant et demande un important travail de fond. Dès le printemps, nous contactons les associations qui participent au Défilé de St Nicolas, les exposants du Marché de Noël... Pour chaque événement, il faut gérer toute la partie logistique à mettre en place tels que les retours d'inscription, la sécurité, la gestion importante du défilé, les interactions avec les services techniques de la ville, la gendarmerie, etc. Et être présent le jour même pour mettre en place toute l'organisation afin que tout se passe au mieux.

Notre infatigable Saint Patron profite de son passage pour rendre visite à tous les petits enfants à leur domicile, dans les écoles maternelles, la crèche, sans oublier nos anciens dans les Maisons de Retraite ainsi que les personnes en situation de handicap aux « Charmilles ». Il faut donc lui préparer minutieusement sa tournée, et cela bien sûr, avec son compère Père Fouettard. C'est une période très chargée sur quatre week-ends d'affilés mais qui donne tant de bonheur à tous et permet à tout à chacun de penser à autre chose que ses soucis quotidiens. De plus, ces événements permettent aussi à nos citoyens de se retrouver autour d'un moment festif. Nous avons tous besoin de garder des liens.

Le Mag' : Le reste de l'année est aussi dense. Avec une quinzaine d'événements organisés en 2022, quel est le secret pour mettre en place des manifestations de qualité, qui intéressent le public et mobilisent ?

CM : Le premier des ingrédients de

la réussite, c'est d'aimer faire ces événements. Aimer les créer, les voir se réaliser et ensuite, voir les gens heureux et s'amuser, voir les enfants sourire... c'est la plus belle des récompenses du travail fourni en amont. Lorsque vous aimez ce que vous faites, je pense que cela se ressent lors de la manifestation. Pour susciter l'intérêt, il faut trouver ce qui fera se rassembler les gens et les faire devenir acteurs de l'événement. Pour exemple, la soirée Années 80 a été un moment fort de partage avec une salle déchaînée qui chantait et dansait dans le théâtre de la Rotonde. C'était fou !

Le Mag' : 2023 approche à grands pas. Pouvez-vous d'ores et déjà dévoiler quelques exclusivités du programme des animations prévues ?

CM : Les autres événements se préparent également bien avant : depuis 3 mois, nous préparons le défilé de Carnaval, la « Folle Débandade » qui aura lieu le dimanche 19 mars 2023, qui a connu un succès fou en 2022 et que nous vous promettons encore plus fou !

Il y aura la Fête des Parcs revisitée le 18 juin, la Fête de la Musique le 23 juin. Nous prévoyons également une nouvelle édition du festival chanson jeunesse le Parc Enchanté, en collaboration avec mon collègue, Thierry Bisson, mais également le retour du karaoké géant le 1^{er} juillet, sans oublier des expositions, des mini concerts... Nous espérons pouvoir créer de nouvelles manifestations, mais cela restera soumis aux contraintes budgétaires, l'année 2023 s'annonçant difficile pour tous, y compris les communes. C'est aussi pour cette raison que nous ferons envers et contre tout des événements qui permettront à tous de se rassembler.

Pour l'avenir, nous devons à nouveau Vivre, Rire, Chanter ou Danser ENSEMBLE.

Mon beau sapin...



Faites une bonne action après les fêtes, donnez une nouvelle vie à votre sapin naturel en le déposant jusqu'au 16 janvier 2023 dans l'un de nos points de collecte mis à disposition, sur le parking du Super U ou de la Rotonde.

Seuls seront admis à la collecte les sapins naturels, totalement débarrassés de leurs décorations et de leurs guirlandes et exempts de flochage (« neige artificielle »). La hauteur maximale des sapins ne devra pas dépasser 1m50 (ou en bouts équivalents)

Les équipes de collecte du SICOVAD se chargeront ensuite **entre le 16 janvier et le vendredi 20 janvier 2023** de venir prendre en charge les sapins rassemblés et de les acheminer vers la plate-forme de compostage d'Épinal-Razimont, où ils seront transformés en compost.

Cette opération vise à redonner une seconde vie aux vieux sapins, démarche modeste mais emblématique de valorisation d'un déchet peu ordinaire.

Arnaques à la vente de calendriers

Comment éviter les pièges ?

C'est la saison de la vente de calendriers mais aussi des usurpateurs mal intentionnés. Pour éviter les escroqueries, apprenez à reconnaître les vrais démarcheurs des faux.

Si des inconnus sonnent à votre porte et disent être agents EDF ou Engie, employés de Mairie, éboueurs, pompiers, facteurs ou policiers, soyez vigilants. Il peut s'agir d'escrocs à la fausse identité. Les scénarios sont nombreux mais les ressorts sont souvent les mêmes.

Il arrive que les malfaiteurs se déguisent pour être plus crédibles, en demandant quelques euros en échange d'un calendrier ou d'étrennes de fin d'année.

Les principales victimes d'arnaques lors de démarchages à domicile sont les personnes âgées ou isolées.

Ayez les bons réflexes :

- Demandez la carte professionnelle de la personne qui se présente chez vous
- Ne laissez pas la personne entrer à l'intérieur de votre domicile
- Seuls les facteurs, les pompiers et le Sico vad vendent officiellement des calendriers sur notre commune
- Si vous avez un doute ou si vous pensez avoir été victime d'une arnaque, composez le 17.



Rénovation de façades

Afin d'améliorer la mise en valeur urbaine et architecturale des bâtiments du centre de Thaon-les-Vosges, Girmont et Oncourt et contribuer ainsi à l'embellissement et au renforcement du potentiel touristique, la Commune a mis en place, depuis le 1er avril 2022, un programme de rénovation des façades avec un dispositif d'aides spécifiques, sur le périmètre des artères principales des trois communes.

Qui peut y prétendre ?

Sont éligibles les maisons individuelles, immeubles collectifs à usage d'habitation ou d'activités et les commerces sans devanture ou logo distinctif, situés sur le territoire de la Ville de Thaon-les-Vosges. Les aides financières sont attribuées quel que soit le statut juridique, pour les propriétaires, les locataires et les copropriétaires.

Les travaux de ravalement de la façade située en bordure du domaine public, ou visible, pourront être subventionnés. Les couleurs envisagées devront s'intégrer à l'environnement : les couleurs pastel sont à privilégier et les couleurs vives ne seront pas subventionnées.

Comment en bénéficier ?

Avant le début des travaux, le demandeur doit déposer auprès du Maire une demande préalable. Le dossier est à retirer auprès du ser-



vice urbanisme. La décision d'attribution de l'aide est prise par le Maire et notifiée au demandeur par courrier simple. Les travaux seront à réaliser dans un délai d'un an à compter de l'octroi de la subvention par la commune. Le paiement de l'aide sera effectué à la fin des travaux, sur demande écrite.

Quel est le montant de l'aide ?

Le montant de la subvention est fixé à 30 % du coût global HT des travaux de ravalement, dans la limite d'un montant maximal fixé à 10.000 € HT.

Le montant maximal de la subvention est donc de 3000 € par dossier. Un montant de 30.000 € a été inscrit au budget en 2022. Les conditions d'attribution de l'aide sont précisées dans le règlement.

Signature convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire)

Une convention tripartite a été signée avec l'EPFGE et la CAE pour conduire une étude de revitalisation sur le centre-ville de Thaon-les-Vosges.

L'EPFGE va lancer la consultation avant la fin de l'année 2022. Le délai de réalisation de cette étude est de 12 mois environ. Trois phases seront mises en œuvre successivement :

Diagnostic territorial – définition du projet de redynamisation – réalisation d'un plan guide et de fiches-actions.

Postulez à la ville de Thaon-les-Vosges



Scannez-moi pour
+ de détail sur les offres

**Vous êtes à la recherche d'un emploi ? La ville de Thaon-les-Vosges recrute.
Venez nous rejoindre !**

Gestionnaire RH

Poste à pourvoir dès que possible
Temps de travail : Complet
Durée hebdomadaire : 35h

Description

Le gestionnaire ressources humaines exploite et analyse des informations liées à la gestion des ressources humaines de la collectivité et en effectue la synthèse. Il traite les informations en les organisant dans le cadre de procédures administratives ou législatives définies.

Le gestionnaire ressources humaines assure, éventuellement, les relations avec le personnel, notamment dans les activités de gestion administrative.

Missions

- Gestion des dossiers administratifs liés à la carrière des agents
- Gestion et mise à jour du fichier du personnel
- Organisation et suivi des actions de formation
- Gestion de la paie
- Suivre les effectifs et l'évolution des emplois

Pour postuler :

Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire

par mail :

recrutement@thaonlesvosges.fr

par courrier :

6, avenue des Fusillés
88150 Thaon-les-Vosges

Pour + de renseignements :
03.29.39.15.45

Chargé de mission transition écologique et énergétique

Poste à pourvoir dès que possible
Temps de travail : Complet
Durée hebdomadaire : 35h

Description

Le chargé de mission de transition écologique et énergétique sera chargé d'impulser, construire, mettre en œuvre et animer une dynamique d'efficacité et de sobriété énergétique et écologique dans tous les domaines d'actions de la commune.

Missions

- Mettre en place un Plan de Sobriété Énergétique et Écologique sur les pratiques existantes
- Intégrer ces dimensions dans les nouveaux projets de la commune, en lien avec le bureau d'études
- Étudier les financements possibles sur certaines de ces missions
- Être en veille sur ces sujets

Responsable des Services Techniques

Poste à pourvoir dès que possible
Temps de travail : Complet
Durée hebdomadaire : 35h

Description

Au sein de la Direction de l'Aménagement et Attractivité du Territoire et Valorisation du Patrimoine, le responsable des services techniques sera amené à :

- diriger, coordonner et animer l'ensemble des services techniques
- piloter les projets techniques de la collectivité
- assurer le suivi des dossiers techniques

Missions

- Mise en œuvre des projets dans le secteur technique
- Gestion du patrimoine bâti et de l'ensemble des infrastructures de la collectivité
- Gestion du parc matériel de la collectivité



Coordinateur périscolaire

Poste à pourvoir dès que possible
Temps de travail : Non complet
Durée hebdomadaire : 17h30

Missions

- concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs
- piloter les projets enfance, jeunesse et éducation
- Développer et animer des partenariats
- participer à la définition du projet éducatif global de la collectivité
- Animer et coordonner les équipes

Comités de Proximité

un bilan positif

Les dernières réunions des Comités de Proximité ont eu lieu sur les mois d'octobre et de novembre. Le bilan est positif, toutes les demandes qui avaient été remontées par les riverains ont été traitées et majoritairement réalisées.

L'occasion de rappeler aux habitants les difficultés financières imputées aux collectivités et mettant à mal la capacité d'investissement.

Les Comités de Proximité ont vocation à perdurer, la municipalité est partisane d'une démarche participative afin de permettre aux habitants d'imaginer les aménagements et de s'intégrer dans les projets.



Les référents

Bouxières :

4 élus : Emre Demir, Chantal Vautrin, Jérôme Valsesia, Aurélien Bétis

4 habitants : Bruno Alessandrelli, Odile Marquaire, Claire Gaubert, René Phélizot

CSCAL :

2 élus : Christine Marchal et Thierry Bisson

3 habitants : Lucien Didier, Philippe Chérière, Nathalie Coignus

Girmont :

1 élu : Jean-Pierre Philippe

2 habitants : Pascale Parisot, Roland Barbier

Gohypré :

2 élus : Françoise Bitsch, Denis Baptiste

1 habitant : Grégory Moussu

Jules Ferry :

2 élus : Dominique Thomas, Marie-Odile Balay

3 habitants : Jimmy Leclerc, Sylvie Soltys, Véronique Pignon-Lopez

LEP :

2 élus : Jennifer Koepfert, Delphine Scullion

2 habitants : Fabrice Heyer, Salvatore Alessandrelli

Mairie :

3 élus : Dominique Marquaire, Carole Dufour, Cathy Bougel

2 habitants : Olivier Renard, Louise Henry

Oncourt :

2 élus : François Grandvallet, Anne Béatrice Ferreira

2 habitants : Jean Pierre Gerardin, Jean Pierre Jovet

chiffres
clés 2022

2 ▶ visites de terrain par secteur 8 ▶ secteurs
156 ▶ demandes traitées, dont :

13 ▶ à Jules Ferry

19 ▶ à la Mairie

9 ▶ à Gohypré

30 ▶ à Girmont

9 ▶ au CSCAL

29 ▶ au LEP Émile Gallé

16 ▶ à Oncourt

31 ▶ à Bouxières

Plus de 160 participants aux réunions

PORTRAIT



PORTRAIT

Rencontre avec...

Philippe CHARTON

Responsable Adjoint du Service Pilotage d'Opérations
au sein de la mairie

Philippe CHARTON est la « petite main » des services techniques de la mairie de Thaon-les-Vosges. Bricoleur, débrouillard, avec sa bonhomie naturelle, Philippe travaille en transversalité avec l'ensemble des services. Toujours présent pour donner un coup de main, celui qui se qualifie comme un « couteau suisse » prendra ses droits à la retraite le 31 mars prochain, après 15 années passées à la ville. L'occasion de lui poser quelques questions et de revenir sur sa carrière...

Le Mag' : Quel est ton parcours au sein de la mairie ?

PC : J'ai été embauché à la mairie de Thaon-les-Vosges en 2008, pour un double poste. Le matin, j'étais concierge à l'école Gohypré, où je m'occupais de l'entretien, de la gestion de la cantine et des petits travaux, et l'après-midi, je mettais ma casquette d'agent technique assainissement et eau potable, via l'entretien de la Neutral de Girmont.

Six ans plus tard, j'ai intégré les services techniques de Thaon en tant que responsable de l'équipe voirie et propreté, composée d'une dizaine d'agents. Ce pôle assurait l'entretien de l'ensemble des bâtiments publics appartenant à la commune : stades, gymnases, piscine, mairies, centre social, écoles, Arche Bernadette, etc. J'avais également en charge la gestion des EPI (équipements de protection individuels), qui sont utilisés par bon nombre d'agents techniques et dans les cantines.

Enfin, en novembre 2021, avec la réorganisation des services de la mairie, j'ai rejoint l'équipe d'Alain Thiriart en tant que responsable adjoint au Service Pilotage d'Opérations (SPO), où je m'occupe désormais de la partie administrative et du suivi des chantiers.

Le Mag' : Quels sont justement les chantiers qui ont été menés par le service SPO dernièrement ?

PC : Nous avons eu plus de 30 chantiers à gérer sur une année. Le plus important est celui concernant le cimetière de Thaon, avec un réaménagement des locaux administratifs, la création de nouveaux sanitaires, la réalisation du jardin du Souvenir, l'aménagement du parvis... la liste est longue et les aménagements continueront à se poursuivre sur 2023 pour améliorer l'état du cimetière afin d'offrir aux habitants un espace agréable et fonctionnel.

Nous avons également participé à la protection des vitraux de l'Eglise, l'entretien de la façade de la salle Verdun, la création d'agrès sportifs au sein du quartier de l'Europe ou encore la réfection du mini-golf, pour ne citer qu'eux.

Le Mag' : Un vaste programme ! Revenons à ta carrière. Avant d'entrer à la mairie, tu as travaillé plus de 25 ans dans le privé il me semble ?

PC : Oui, tout à fait. J'ai notamment travaillé 18 années chez Garrett en maintenance mécanique, puis chez Schell en tant que responsable huiles et lessives. J'ai également fait parti des effectifs de Nestlé à Arches en maintenance informatique.

Le Mag' : Qu'est ce qui t'as fait te diriger vers la fonction publique ?

PC : Je voulais découvrir la différence entre le privé et le public. En intégrant la mairie de Thaon, j'ai eu l'opportunité de travailler dans une commune à taille humaine. J'y ai découvert une polyvalence et une implication dans le service public qui m'a beaucoup plu. Je me suis tout de suite senti « utile » pour les gens. La polyvalence des missions est très enrichissante et valorisante. On a l'occasion de côtoyer une multitude de personnes différentes, de nombreuses entreprises... Quand on crée quelque chose pour la commune, on ressent une sorte de reconnaissance du citoyen que l'on ne retrouve pas dans le privé. Ça me rend fier d'être agent public.

Le Mag' : Tu pars en retraite dans quelques semaines, quel est le souvenir le plus marquant de ces années au sein de la mairie ?

PC : Il y en a beaucoup ! Si je devais choisir, ce serait lorsqu'on m'a confié le poste de responsable entretien des bâtiments. J'ai pu collaborer avec les clubs sportifs et les associations et, faisant moi-même parti d'un club, j'ai aimé les liens créés avec eux. J'étais dans mon élément.

Ce dont je me souviendrais également, c'est de l'entraide permanente entre tous les pôles de la mairie. On travaille tous ensemble sur les manifestations, les projets. On est tous un maillon de la chaîne et elle fonctionne grâce à l'implication et aux talents de chacun. Je pars en retraite en laissant une équipe soudée.



La ville à votre service

Infos pratiques

· Déchets ménagers :

- A Thaon les Vosges : le lundi soir à partir de 18h00
- A Oncourt : le jeudi soir à partir de 18h00
- A Girmont : le jeudi soir à partir de 18h00

· Sacs jaunes :

- A Thaon les Vosges : le jeudi matin à partir de 5h00
- A Oncourt : le vendredi matin à partir de 5h00
- A Girmont : le vendredi matin à partir de 5h00

· Déchèterie :

- Route d'Oncourt – ZI 3000
- les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 18h
 - les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h
 - les dimanches de 9h à 12h
- Tél. 03 29 31 33 75

· Achat et recharge bus :

- Permanences Keolis tous les 1er samedis du mois dans le hall d'accueil de la mairie de Thaon les Vosges

Hôtel de Ville

6, avenue des Fusillés
Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 39 15 45

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

6, avenue des Fusillés
Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 39 01 00

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h.
ccas@thaonlesvosges.fr

Cimetière

Pour tous renseignements : cimetiere@thaonlesvosges.fr

Bureau de Police Municipale

2, place de la Victoire - Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 39 01 17

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Réservation de salles communales

Salle Verdun, Auditorium, Arche Bernadette et Salle Polyvalente de Girmont : 06 75 37 73 55

Salles de la Rotonde : 03 29 39 28 04

Numéros d'urgence

06 07 45 94 08

Police Municipale

17 Gendarmerie

2, rue Jean Marie Compas

18 Pompiers

Centre de secours
rue des Aviots

15 Samu et médecins de garde

115 Samu social

3919 Violences Info Femmes

Crèche intercommunale

« les Doudous »

9A route d'Oncourt - ZI 3000
Thaon-les-Vosges
Tél. 09 63 01 39 53
Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Relais Petite Enfance

2, place Jules Ferry
Thaon-les-Vosges
Tél. 06 70 75 15 34 | 03 56 32 10 22

Médiathèque intercommunale

6 bis rue du Marché
Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 29 02 03
Les mardis, mercredis et samedis
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Les jeudis et vendredis de 14h à 18h

Gare SNCF

7 rue Thiers
Thaon-les-Vosges
Tél. 3631
Billetterie à l'Arche Bernadette (1
rue de Lorraine) du lundi au ven-
dredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Piscine intercommunale

11 avenue Armand Lederlin
Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 31 67 89
Période scolaire
Lundis, jeudis et vendredis de 12h
à 14h et de 17h à 19h15
Mardi de 12h à 14h
Mercredi de 14h30 à 17h45 et de
20h à 22h
Samedi de 14h30 à 18h30
Dimanche de 8h à 12h30

Maison France Services

Arche Bernadette - 1 rue de
Lorraine - Thaon-les-Vosges
Tél. 03 29 31 63 42
Lundis et mercredis de 13h30 à 17h
Mardis et vendredis de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h
Jeudis de 8h30 à 12h

Bureau de poste

7 rue Thiers
Thaon-les-Vosges
Tél. 3631
Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à
17h
Du mardi au vendredi de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 8h30 à 12h

Veolia

Appel d'urgence : 09 69 32 35 54

Dépannage gaz

0 810 66 88 88 ou 0 800 47 33 33

Liste des assistantes maternelles agréées

Contactez le CCAS
Tél. 03 29 39 01 00



Pharmacie de garde

Tél. 3237
www.pharmaciedegarde.co

Les élus à votre écoute



Cédric HAXAIRE
Maire de Thaon-les-
Vosges
Vice-Président à la
CAE



Jérôme VALSESIA
Adjoint au Maire
en charge du déve-
loppement écono-
mique, commerce
et artisanat



Dominique THOMAS
Adjoint au Maire
en charge de la
sécurité et de la
citoyenneté



Françoise BITSCH
Adjointe au Maire
en charge des
solidarités et de la
santé



Christine MARCHAL
Adjointe au Maire
en charge des ani-
mations, vie asso-
ciative et culture



Yannick PAYOT
Adjoint au Maire
en charge de
l'habitat et des
mobilités douces



Thierry BISSON
Adjoint au Maire
en charge du
parcours de l'enfant
et de la jeunesse



Emre DEMIR
Adjoint au Maire
en charge des sports
et de la modernisa-
tion du service public



Jean-Pierre PHILIPPE
Maire délégué de
Girmont, en charge
de la forêt



Carole DUFOUR
Adjointe au Maire
en charge du cadre
de vie et du déve-
loppement durable



**Dominique
MARQUAIRE**
Adjointe au Maire
en charge de l'inser-
tion professionnelle
et du handicap



**François
GRANDVALLET**
Maire délégué
d'Oncourt, en
charge de l'agriculture

En bref...



Les thaonnais au marché de Noël d'Alzenau

Une délégation d'élus de la ville s'est rendue au sein de la commune jumelée d'Alzenau le week-end du 26 novembre, pour visiter son marché de Noël. L'occasion de renforcer l'amitié entre les deux villes, qui grandit au fur et à mesure des moments de rencontres !



A vos agendas !

Repas dansant du Téléthron

Samedi 10 décembre
Salle polyvalente de Girmont

En partenariat avec l'association
« Tissons les Energies ».

Réservation au 06 89 85 31 83

Tir de Noël de l'EST Tir à l'Arc

17 décembre de 10h à 11h30
Salle de tir à l'arc (sous la Rotonde)

Tir ludique par équipes sur cibles aux formes de Noël. Partage de friandises avec les jeunes et leurs parents

Stage vacances de Noël du Thaon Basket Ball

Lundi 19, mardi 20, mercredi 21 et lundi 26, mardi 27, mercredi 28 décembre

Intéressé(e) ?

Contactez le 06 74 68 57 90 !

Ronde hivernale de l'EST Athlétisme

Dimanche 18 décembre

Courses jeunes à partir de 11h30
Parcours 10 km à 13h – départ et arrivée à proximité de la Rotonde
Inscriptions sur place possible

+ d'infos sur www.esthaon.athle.com

Don du sang

Jeudi 22 décembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h - A la Rotonde

Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !

Votre maire _____
à votre rencontre



Monsieur le Maire de Thaon-les-Vosges,
Cédric Haxaire,

viendra à votre rencontre à :

Quartier de l'Europe - Lundi 12 décembre 2022 de 14h30 à 16h10
CSCAL 4 avenue de l'Europe

Mairie Thaon-les-Vosges - Mardi 13 décembre 2022 de 16h30 à 18h10
6 avenue des Fusillés

Mairie Oncourt - Lundi 19 décembre 2022 de 14h30 à 16h10
1 rue de la Mairie

Prise de rendez-vous auprès du cabinet du Maire :
Par téléphone : 03 29 39 15 45 Par mail : jbengrina@thaonlesvosges.fr

TISSONS NOS ENERGIES

La proximité et l'écoute étaient des engagements sincères que nous avons pris auprès de vous en 2020.

Si les séries de confinements et restrictions ont été de réels obstacles, nous avons déjà pu mobiliser près de 50 réunions de quartiers, sous des formes différentes : comités de proximité, permanences du maire et des adjoints, réunions publiques sur les aménagements ou le plan des mobilités.

Nous cherchons constamment à donner des réponses, même lorsqu'elles doivent être négatives, aux citoyens qui participent.

Plus encore, nous tentons de stimuler les projets à l'échelle des rues, des quartiers et de la Ville. En effet, nous sommes convaincus que par les coopérations de terrain, les habitants feront avancer la commune avec un état d'esprit positif.

Ainsi, nous vous encourageons à nous faire part de vos idées positives, celles qui permettront à notre Ville d'être encore plus agréable et attractive.

L'équipe Tissons nos énergies

FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Texte non communiqué.

RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

Texte non communiqué.

WAOU PRODUCTIONS PRÉSENTE

Les STENTORS

*Chantent
Noël*

900 000
ALBUMS VENDUS

3 voix d'opéra
subliment
la magie de Noël



LICENCES N°2-1010371 - N°3-4003184



Jeudi 22 décembre 2022 • 20h00
La Rotonde à Thaon-les-Vosges



INFOS : Produc-Son • 03 88 68 27 17 • info@produc-son.fr
BILLETTERIE : www.produc-son.fr • points de vente habituels •
Tabac le Fontenoy

